



## TROIS COMMISSAIRES DE LA CVR PRETENT SERMENT

### EDITORIAL

Ambassadeur Stella Budiriganya, Ambassadeur Laurent Kavakure et Sheikh Sadiki Kajandi Abdallah ont prêté serment devant le Président de la République et le Parlement, le 27 juin 2022.

Comme prescrit par la Loi, les Commissaires de la CVR ont juré d'accomplir leur mission en toute indépendance et impartialité, dignité et sans discrimination quelconque, dans le souci de découvrir la vérité, aux fins de favoriser la réconciliation nationale.

Ils se sont engagés à respecter l'obligation de confidentialité, prescrite par la loi portant création, mandat, composition, organisation et fonctionnement de la CVR.

Étaient présents à la cérémonie le Vice-Président de la République Ir Prosper Bazombanza, le Premier Ministre Alain Guillaume Bunyoni, le Président de la Cour suprême et celui de la Cour constitutionnelle, les représentants des corps de défense et de sécurité, de la société civile et des confessions religieuses et autres.



Les trois nouveaux Commissaires posent avec le Chef de l'Etat, le Vice Président et le Premier Ministre

Après la prestation de serment, chaque Commissaire appose sa signature dans le livre d'or devant le Président de l'Assemblée nationale entouré des membres des Bureaux du Parlement burundais. (A droite, c'est le tour de Stella Budiriganya)



Le même jour, il y a eu prestation de serment de nouveaux membres de la CNIDH, et du Conseil de l'Unité et la Réconciliation.

Les membres du Conseil de l'Unité et de la Réconciliation ont déclaré, à tour de rôle:

«Devant le Président de la République, devant le Parlement, moi (Nom et prénom), Membre du Conseil pour l'Unité nationale et la Réconciliation, je jure de remplir fidèlement et en toute impartialité mon mandat, de ne me laisser jamais guider par aucun intérêt partisan, et de me consacrer entièrement à la consolidation de l'Unité Nationale et de la Réconciliation des Burundais, dans le strict respect de la Constitution de la République du Burundi, de la Charte de l'Unité Nationale et d'autres lois en vigueur ».

Les membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme ont dit:

« Devant le Président de la République, devant le Parlement, moi (Nom et prénom), Membre de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, je jure de remplir fidèlement et en toute indépendance et impartialité mon mandat, de ne me laisser jamais guider par aucun intérêt partisan, de me consacrer entièrement à la protection et à la promotion des droits de l'homme dans le strict respect de la Constitution de la République du Burundi, de la Charte de l'unité nationale et d'autres lois en vigueur ».

# QUI SONT LES TROIS NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION VERITE ET RECONCILIATION?

## AMBASSADEUR STELLA BUDIRIGANYA



post-électorale pour la paix à l'intention des élus locaux (septembre -octobre 2005) ; consultante indépendante en communication (de 2002 à avril 2003) ; chef de service Information diffusion à la Croix-Rouge du Burundi (1998-2002) ; chef du projet urbain pour les femmes (1997-1998) ; attachée de presse au cabinet du Maire de la ville de Bujumbura (1994-1997), et enfin, journaliste au quotidien d'informations « Le Renouveau du Burundi ».

Mme Budiriganya a fait quelques séminaires et stages internationaux à titre de Porte-parole du Président du Sénat ; de Conseillère principale chargée des questions politiques et diplomatiques ; de Présidente et de Vice-présidente du Conseil économique et social ; de Directrice du journal « Le Renouveau du Burundi » ; d'expert en communication du ministère en charge de la solidarité ; d'attachée de presse au cabinet du Maire de la ville de Bujumbura.

Stella Budiriganya était ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi en Inde, Thaïlande, Malaisie, Singapour et Brunei avec résidence à New Delhi depuis Août 2017 à 2022. Elle a été aussi porte-parole du Président du Sénat de septembre 2015 à 2017 mais également, Conseillère principale chargée des questions politiques et diplomatiques au cabinet du Président du Sénat, depuis mai 2009 à septembre 2015.

De novembre 2011 à novembre 2014, Mme Budiriganya était Président du Conseil Economique et Social du Burundi, et Vice-présidente de ce Conseil de novembre 2007 à 2011. Elle a été aussi journaliste Directrice du quotidien burundais d'informations « Le Renouveau du Burundi », depuis octobre 2006 jusqu'en avril 2009.

### Autres expériences

Mme Budiriganya était également en septembre 2006, consultante indépendante à l'Agence DAI/PTCAP/USAID Burundi en encadrant les formateurs sur la gestion de la période postélectorale à l'intention des élus des collectivités de base. De 2004 à août 2006, elle était expert en communication au ministère de la Solidarité nationale, du rapatriement, de la reconstruction nationale, des droits de la personne humaine et du genre.

Stella Budiriganya était également consultante à IFES/Burundi pour la conception du plan de communication d'une campagne médiatique

### Parcours académique et scolaire

Stella Budiriganya a fréquenté la Faculté des Lettres et Sciences humaines, option département des langues et littérature françaises à l'Université du Burundi. Elle a obtenu le diplôme de licence en langue et littérature française (1984-1988).

Mme Budiriganya a fait ses études secondaires au Lycée Etoile des montagnes d'Ijenda (1980-1984), option lettres modernes où elle a obtenu le diplôme des Humanités complètes. Elle y a fait aussi le cycle inférieur des Humanités (1975-1980). De 1965 à 1975, elle a étudié à l'école primaire de Kibumbu.

Stella Budiriganya est née le 6 mars 1963 en province de Mwaro. Veuve et mère de deux enfants. Elle réside en Mairie de Bujumbura..

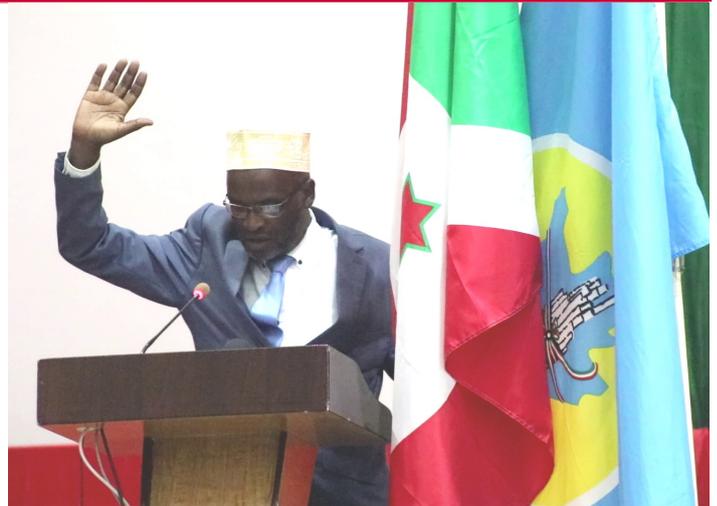
La rédaction du Bulletin d'information de la CVR lui souhaite pleins succès dans ses nouvelles fonctions de Commissaire.

**Gérard MFURANZIMA**

# SHEIHK SADIKI KAJANDI ABDALLAH

Kajandi Sadiki Abdallah, est bien connu dans la Communauté Islamique du Burundi (COMIBU) dont il a été représentant légal et Mufti. Il a fait un passage au Conseil national de sécurité (2009-2020). Il est mieux connu comme représentant des prédicateurs du Bureau régional de la COMIBU à Gitega (1994-2008). Il a été également prédicateur en commune Mutaho (1987-1993).

Kajandi Sadiki Abdallah a étudié à l'Université Islamique de Médine en Arabie Saoudite où il a obtenu la licence en prédication islamique (1975-1985). Il a fait l'école primaire à Mutaho où il a eu un certificat de fin d'études de la 7ème année préparatoire (1987-1993). Il est né en 1959 en commune Mutaho dans la province de Gitega, et est marié.



**Prestation de serment de Sheikh Sadiki Kajandi Abdallah, Bujumbura, Palais des Congrès de Kigobe, 27/06/2022**

La rédaction du Bulletin d'information de la CVR lui souhaite pleins succès dans ses nouvelles fonctions de Commissaire.

## AMBASSADEUR LAURENT KAVAKURE



**Amb. Laurent KAVAKURE** est un ancien Ministre des Relations Extérieures et de la coopération internationale de la République du Burundi.

Né le 5 janvier 1959 sur la colline Mugirampeke en Commune Tangara, province Ngozi. Il est marié, père de 4 enfants.

### Son parcours professionnel

Ambassadeur Kavakure devient Commissaire à la CVR en juin 2022 après en avoir été Secrétaire Exécutif depuis 2016. Il a occupé ce poste au terme de son passage à la tête de la diplomatie burundaise (2011-2015), et venait d'occuper pendant une année le siège de Conseiller Principal à la Présidence de la République en charge des questions politiques, diplomatiques et de coopération (2010-2011).

Il a été Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le Royaume de Belgique, le Royaume des Pays-Bas, le Grand Duché de Luxembourg, le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'union européenne de 2006 à 2010. Il a aussi connu l'exil en Suisse (1998-2006) et en Tanzanie (1996-1998). Il a été respectivement Directeur de lycées (1990-1996), enseignant et inspecteur d'histoire (1982-1989).

### Parcours académique

Lors de son exil en Europe, Laurent Kavakure a fréquenté l'Institut universitaire Kurt Bösch de Sion (Suisse) où il a décroché un Master européen en médiation (2000-2002).

Il a un diplôme de Licence en Histoire qu'il a passé à l'Université du Burundi (juin 1982).

### Décoration

Sa Majesté le Roi des Belges l'a décoré en 2010 de la Médaille de l'Ordre de la Couronne, en reconnaissance des progrès réalisés dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la Belgique et le Burundi.

### Quelques recherches et publications

- ◆ Mémoire: « La médiation et la résolution d'un conflit ethnique en Afrique. Cas du Burundi—Accord d'Arusha », mémoire de Master en médiation, janvier 2002, 227 p.
- ◆ Le conflit burundais I, Les coups des années 60. Les faits Les acteurs. Les victimes. Ed. Centre Ubuntu, 2002, Genève, 261p.
- ◆ Le conflit burundais II, La tragédie de 1972. Ed. Centre Ubuntu, 2002, Genève, 380 p.
- ◆ Burundi: la démocratie à l'épreuve: août 2010—août 2015, Les Presses Lavigerie, 261 p.

# CONFERENCE PUBLIQUE DE LA CVR A L'UNIVERSITE DES GRANDS LACS DE BUJUMBURA

Après l'Université du Burundi, le Grand séminaire Jean Paul II de Gitega, l'Université Polytechnique de Gitega, l'Ecole Normale Supérieure (ENS– Campus Mugara) et l'Université Espoir d'Afrique, la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) a fait une sortie médiatique dans les enceintes de l'Université des Grands Lacs de Bujumbura comme elle l'avait fait pour son Campus de Kiremba sud en province Bururi en 2021.

**Vendredi le 17 juin 2022**, la CVR a organisé une conférence publique à l'intention de la communauté universitaire de l'Université des Grands Lacs (UGL). L'objectif était de les informer sur le passé douloureux que le Burundi a connu. Pour la bonne raison que les étudiants d'aujourd'hui sont les futurs gestionnaires du pays.



*Vue d'ensemble de la Communauté universitaire de l'UGL, campus Bujumbura, Q.10, zone Ngagara*

Dans son exposé liminaire, le Président de la CVR, Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye, a indiqué que l'objectif de la rencontre était d'éclairer et d'informer les étudiants sur le passé douloureux que le Burundi a traversé. Car, ces jeunes seront les leaders et les gestionnaires du pays de demain. Ainsi, en connaissant la vérité, ils peuvent éviter les tragédies, les tueries et les violations des droits de l'Homme que nous les Burundais avons connues dans le passé. C'était également une occasion de leur dire que l'histoire du Burundi apprise n'a jamais parlé des différentes fosses communes éparpillées dans le pays et toutes les crises notamment celles du passé colonial, celles des premières années de l'indépendance et celles du début de la République. Les étudiants et certains professeurs ont eu l'occasion de poser des questions auxquelles le Président de la CVR a répondues avec clarté et précision.

**(Photo: Willy Ntakarutimana)**

## CONFERENCE DE PRESSE DU PRESIDENT DE LA CVR

La CVR enquête sur les violences des années 1960 à 1971, a confirmé Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye en date du 24 juin 2022 devant les médias burundais venus s'enquérir des réalisations de la Commission au cours de ce premier semestre de l'année 2022. Depuis le mois de janvier 2022, a-t-il dit, la CVR travaille d'arrache-pied pour approfondir les enquêtes sur les violations massives des droits de l'homme en 1972-1973 d'une part, et d'autre part pour comprendre et décortiquer les arrestations, les assassinats, les massacres et les procès des années 1960 à 1973, préludes au génocide de 1972. Les enquêtes portent actuellement sur les violences et les périodes suivantes:

- 1) L'assassinat des syndicalistes de Kamenge en 1962;
- 2) L'assassinat de Mgr Gabriel Gihimbare en 1964, évêque auxiliaire de Gitega nommé par le Pape Paul VI;
- 3) L'assassinat du Premier Ministre Pierre Ngendandumwe le 15 janvier 1965;
- 4) Les arrestations, procès et exécutions des présumés auteurs de la tentative de coup d'État de 1965;
- 5) Les massacres de Busangana de 1965 en province Murambya et les représailles exercées sur les populations de Bukeye, suite aux tueries des batutsi;
- 6) Arrestations, procès et exécutions des présumés auteurs de la tentative de coup d'État de 1969.
- 7) Arrestations et procès des présumés auteurs de la tentative de coup d'État de 1971.

Rédaction et mise en forme par Gérard Mfuranzima